

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

Date de convocation  
04/04/2025

Date d'affichage  
04/04/2025

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9  
Absents : 5

Nombre de suffrages  
exprimés : 9  
Pour : 9  
Contre : 0  
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

Etaient convoqués : Mme Delphine BONNEAU, M. Jean-Michel BOYER, M. Pascal CHAUMONT, M. Frédéric COGNE, M. Wallerand GOUILLY- FROSSARD, M. Gérard LEFEVRE, Mme Françoise LE MEUR, Mme Cécile ROY, M. Jacky ROY

Était absent : Mme Céline CHABAY, Mme Béatrice DUVEAU, M. Romain GOURMAUD, M. Jérôme JUSSIAME, M. Benoît NEVEU

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme Delphine BONNEAU

## Projet de délibération n°23-2025 : Tarifs services prestations communales

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

10/04/2025

et publication du :

10/04/2025

Tarifs concessions cimetière/cases columbarium		
Type	Durée	Prix/concession
Concession cimetière simple	30 ans	150,00
Concession cimetière simple	50 ans	250,00
Concession cimetière double	30 ans	300,00
Concession cimetière double		450,00
Concession caverne	30 ans	70,00
Concession caverne	50 ans	100,00
	Durée	Prix/case
Case columbarium	10 ans	150,00
	30 ans	250,00
Jardin du souvenir	GRATUIT	

*Avec possibilité de renouveler 1 fois par anticipation*

Location de salles						
Salles	Habitants de la commune			Habitants hors commune		
	24h en semaine	Week-end	48h en semaine	24h en semaine	Week-end	48h en semaine
Salles des fêtes	80,00	150,00	150,00	150,00	250,00	250,00
Cuisine	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00
Annexe salle des fêtes	50,00	70,00	70,00	70,00	90,00	90,00

La location de salle est gratuite pour les associations communales  
Une attestation de responsabilité civile doit être fournie pour la location

AR Prefecture

086-218600096-20250409-DL\_23\_2025-DE  
Reçu le 10/04/2025

Versement d'une caution pour la location de salles : 500€

Versement d'une caution pour le ménage : 200€ (celle-ci sera retenue en cas de problème de propreté)

Versement d'une caution pour le prêt des clés des salles communales : 50€

Salle des fêtes ou annexe : 1/2 journée (réunion familiale cause décès) habitant de la commune : gratuit

Location de mobilier				
	Tarif journée en semaine		Tarif week-end	
	table 2,20m	banc	table 2,20m	banc
Habitant de la commune	2,00	1,00	3,00	2,00

Caution : 300,00 €

Location places ponctuel	
	Prix
Droit de place hors marché	30,00
Electricité forfait journée	10,00
Electricité forfait 1/2 journée	8,00

Location place régulier (au moins 1 fois par semaine)	
	Prix
Droit de place hors marché	
Tarif mensuel	20€
Electricité	10€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ABROGE** la délibérations N°17-2025 du 12/03/2025
- **APPROUVE** les tarifs mentionnés ci-dessus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à ARCHIGNY  
Le Maire, Jacky ROY



AR Prefecture

086-218600096-20250409-DL\_23\_2025-DE  
Reçu le 10/04/2025